### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

### Arrêté du - 2 MARS 2016

# portant nomination des membres du jury pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2016

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail, modifié par l'arrêté du 9 juin 2009 et par l'arrêté du 9 juillet 2012, notamment l'article 8,

Vu l'arrêté du 20 octobre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement des inspecteurs du travail,

#### Arrête:

### Article 1er

Pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail organisés au titre de l'année 2016, le jury est commun. Sont nommés en qualité de membres du jury :

Monsieur Michel AYMARD

Premier conseiller au tribunal administratif de Melun, président du jury ;

## Au titre des agents du corps de l'inspection du travail, dont au moins un avec le grade de directeur du travail :

Madame Martine JEGOUZO

Directrice du travail honoraire;

Madame Mireille LE REVEILLE

Directrice adjointe du travail à la délégation générale à

l'emploi et à la formation professionnelle ;

Madame Pamela TOMCZAK

Inspectrice du travail à l'unité territoriale des Hauts-de-Seine de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France;

# Au titre des agents de catégorie A en fonctions dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle :

Monsieur Saïd ADJERAD Attaché d'administration hors classe de l'Etat à la direction

régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Nord-Pas-De-

Calais-Picardie;

Monsieur Patrick BOMPIEYRE Ingénieur de prévention à la direction régionale des

entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Languedoc-Roussillon-Midi-

Pyrénées;

### Au titre des personnalités qualifiées :

Madame Nelly FERREIRA Maîtresse de conférences à l'université de Cergy-Pontoise ;

Monsieur Marc RICHEVAUX Maître de conférences honoraire;

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par Mme Martine JEGOUZO.

#### Article 2

Ces concours sont classés dans le groupe II.

### Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 2 MARS 2016

Le Chef de bureau du recrutement

ENCHOUNT NO